

Numéro 1 -

Novembre 1953

Cahiers du Travailleur Breton

"K E N L A B O U R"

1
AU SERVICE SOMMAIRE DES TRAVAILLEURS BRETONS:
LE "S.T.B."

Prix de l'exemplaire : 30 fr. les 6 numéros : 150 frs.
Adresser les abonnements au "SECRETARIAT DU TRAVAIL BRETON"
Maison de la Bretagne - 3, rue du Départ Paris 14°
C.C.F.- Paris 9.902-06

A SERVICE DES TRAVAILLEURS

BRETONS : LE "S. T. B."

Qu'est-ce que le S.T.B. ?

Le S.T.B. ou SECRETARIAT DU TRAVAIL BRETON est une organisation de fondation toute récente constituée sous la forme d'une association déclarée, dont les statuts ont été déposés le 30 Mars 1953 à la Préfecture de Police de Paris (Journal Officiel du 17 Avril 1953).

Quel est le but du S.T.B. ?

Améliorer le sort des travailleurs bretons et les défendre par les moyens collectifs ou individuels les mieux appropriés.

Sur quelle base est fondée son action ?

Le S.T.B. vise à réaliser l'union des travailleurs bretons pour développer entre eux les échanges de services et leur permettre de mieux tirer parti de leurs qualités morales et professionnelles. (1)

Quelles sont les principales tâches que s'assigne le S.T.B. ?

Ces tâches ont été clairement exprimées dans les statuts de l'association. L'énumération en est la suivante :

- Améliorer les conditions économiques, sociales et morales des travailleurs bretons et de leurs familles.
- Appuyer tout organisme ayant pour but leur mieux-être et leur sécurité.
- Etablir une solidarité efficace entre les membres du S.T.B. et, d'une façon générale, entre tous les travailleurs bretons.
- Faciliter leur formation et leur orientation professionnelles.
- Eclairer les Bretons restés au pays sur les conditions de vie dans les grandes agglomérations urbaines et sur les difficultés qu'on y rencontre.
- Préconiser la fixation de la main d'oeuvre en Bretagne par un équipement rationnel du pays.

(1)-Bien entendu toute considération politique ou confessionnelle est rigoureusement exclue de ces manifestations de solidarité entre Bretons.

-Provoquer ou organiser des prises de contact, réunions, conférences, séances d'études et toutes réalisations rentrant dans le cadre ci-dessus défini.

Qui peut devenir membre du S.T.B. ?

Tous les Bretons, de toutes régions, qui exercent un métier ou une profession.

Plus particulièrement tous ceux qui, conscients de leurs origines, désirent apporter le concours de leur expérience et de leur dévouement aux activités de cette nouvelle association.

Quelles sont les catégories de membres de l'Association ?

Il est prévu au sein du S.T.B. trois catégories de membres :

1°-les membres actifs devront adhérer aux statuts et apporter leur concours effectif à l'activité du S.T.B. et à l'application de ses directives.

Ces membres sont seuls à voter aux assemblées générales.

Pendant la période d'organisation la cotisation des membres actifs sera provisoirement limitée à 500 fr par an ou à 12 mensualités de 50 fr.

2°-les membres sympathisants, sans s'engager à la même activité, appuient l'action du S.T.B. en versant une cotisation de 500 fr.

3°-les membres bienfaiteurs encouragent l'action du S.T.B. en versant une cotisation annuelle de 3.000 fr.

Comment est administrée l'Association ?

Le Centre de l'Association est constitué par un Bureau Directeur de 7 à 14 membres, élu chaque année par l'Assemblée Générale des membres actifs devant laquelle il est responsable. Ce Bureau est chargé de donner l'impulsion et de coordonner les activités de l'Association.

Comment se fera la liaison entre le Centre et les Membres ?

Quand l'organisation de l'Association sera matériellement réalisée dans toute son ampleur, chacun des membres du S.T.B. fera partie d'un groupe local constitué dans son milieu professionnel ou dans le quartier de son domicile. Un des membres du groupe, désigné en accord avec le Bureau Directeur, en sera l'animateur et servira de correspondant avec le Bureau Directeur dans les questions d'ordre courant. Chaque groupe jouira d'une large autonomie dans son activité locale. Il apportera au Centre ses suggestions, ses avis, ses demandes, et, d'une façon générale, son concours le plus dévoué pour l'intérêt de tous.

Le S.T.B. a-t-il une permanence ?

Oui, et la liaison entre le Centre et chacun des éléments des futurs groupes sera de ce fait très facile.

Cette permanence a lieu chaque samedi après-midi entre 14 et 17 heures à la Maison de la Bretagne, 3 rue du Départ, bureau n° 6, téléphone aux heures de permanence DANTON

Des personnes qualifiées se tiennent alors à la disposition de tous ceux qui s'intéressent au S.T.B.

Parmi les visiteurs, ceux dont la venue est particulièrement souhaitée sont les personnes prêtes à concourir dès à présent par les moyens en leur pouvoir au développement du S.T.B., et qui accepteraient de s'engager dans la première équipe destinée à le lancer et à tracer la ligne de son avenir.

Quels sont les premiers objectifs du S.T.B. ?

D'abord, de se faire connaître, et tel est le but de ce premier numéro des "CAHIERS DU TRAVAILLEUR BRETON", auxquels il compte donner une périodicité régulière s'il reçoit des concours suffisants.

En s'adressant ainsi à des compatriotes de toutes professions, il vise à obtenir leur adhésion à son programme.

En attendant et pour préparer la mise sur pied de groupes locaux, il envisage de constituer au sein de chaque corps professionnel un groupe amical de travailleurs bretons chargé d'examiner les difficultés et les besoins de la main d'œuvre bretonne et d'organiser le recrutement et les services mutuels.

Avec le concours des bonnes volontés et la sympathie active qu'il cherchera à faire régner autour de lui, le SECRETARIAT DU TRAVAIL BRETON a l'ambition d'aider puissamment à la promotion du Breton dans les rangs hiérarchiques des métiers et des professions.

Il fait pour cela appel à tous.

SECRETARIAT DU TRAVAIL
BRETON (S. T. B.)
3 rue du Départ, PARIS 14e
C.C.P. Paris 9902.06

SECRETARIAT DU TRAVAIL BRETON - S. T. B.
Maison de la Bretagne - 3, rue du Départ Paris 14^e
C.C.P. - Paris - 9.902-06

ADHESION d'un MEMBRE à l'ASSOCIATION

NOM
(en majuscules d'imprimerie)

Prénoms :

Adresse :

Date de naissance :

Lieu de naissance (du père ou
de la mère s'il y a lieu) :

Profession ou métier exercé (avec le plus de précision possible) :

Nom et adresse de l'entreprise de travail :

Eventuelles possibilités futures d'aider un compatriote
à s'embaucher... (par information ou recommandation...) :

{ Je, soussigné, déclare adhérer
{ comme membre actif - cotisation
{ 500frs/an ou 50frs/mois
{ membre sympathisant - "" 500f./an
{ membre bienfaiteur - "" 3.000f./an
{ Signature =

Numéro 2

Janvier 1954

cahiers du travailleur breton

«Kenlabour»

SOMMAIRE

Un Problème social : L'Emigration
Massive des Travailleurs Bretons,
Notamment dans la Région Parisienne.

par P.L.

Prix du Cahier: 30 fr

Abonnement à 6 cahiers:
150 fr.

SECRETARIAT DU TRAVAIL BRETON
C.C.P. Paris 9.902-06
3 rue du Départ Paris 14e
(Maison de la Bretagne)

UN PROBLEME SOCIAL :

La MIGRATION MASSIVE des TRAVAILLEURS BRETONS, NOTAMMENT dans la REGION PARISIENNE

La Bretagne est la province de France d'où l'on émigre le plus -

Chaque année, 15 à 20.000 Bretons quittent leur pays : un émigrant pour trois naissances. Ils restent le plus souvent dans les limites de la France, mais ces "migrations intérieures", puisque telle est leur désignation officielle, n'en posent pas moins de sérieux problèmes : une ponction aussi massive est une menace permanente pour l'équilibre démographique et pour la vitalité proverbiale de la Bretagne; en outre, et c'est le point de vue qui retiendra notre attention dans cette brève étude, l'inorganisation de l'émigration et l'inadaptation des migrants sont cause de grandes souffrances individuelles et d'un gaspillage inadmissible des forces vives du pays.

Il y a aujourd'hui plus de 700.000 Bretons ou enfants de Bretons hors de Bretagne : la valeur de deux départements moyens. Plus de la moitié sont concentrés à Paris et dans sa banlieue. Pourquoi sont-ils partis ? Que deviennent-ils ? Comment peuvent-ils améliorer leur sort ?

Pourquoi les Bretons émigrent-ils ? -

Les Bretons s'en vont parce qu'ils y sont forcés. Ils croient souvent partir de leur plein gré, pour chercher ailleurs une vie plus facile, un travail mieux payé, un métier plus à leur goût. Mais tout cela, ils auraient dû le trouver près de chez eux si l'évolution du pays avait été équilibrée. C'est la discordance entre la situation économique et la situation démographique de la Bretagne qui est responsable de l'exode massif d'une population dont l'attachement au sol natal est bien connu.

La Bretagne est-elle donc un pays pauvre ? Nullement. Les Bretons ont fait de leur sol un des plus productifs de France : on l'a vu pendant la guerre. Mais la Bretagne, Nantes mis à part, est presque exclusivement agricole. Or, contrairement à d'autres régions qui se sont aux trois quarts vidées de leur population paysanne pour assurer, calcul souvent déçu, le bien-être des restants, la Bretagne est restée riche en hommes et se trouve aujourd'hui extrêmement peuplée pour un pays sans industrie suffisante.

A cet égard, le cas de la Bretagne, qui serait courant dans d'autres pays d'Europe, fait sur la carte de France une tâche presque unique : c'est sans doute pourquoi les pouvoirs publics n'ont jamais été incités à lui attacher une attention suffisante.

Les ressources du sol breton, partagées entre des participants trop nombreux n'assurent à beaucoup de ceux-ci qu'un maigre train de vie, insuffisant pour moderniser l'habitat et les conditions de travail. Cela allait autrefois quand on vivait replié sur soi, ignorant du monde et accoutumé à une vie misérable. Mais le Breton

.....

a appris à connaître, à la fois, sa valeur humaine et le maigre confort que lui assure un dur travail. Et ainsi, à ceux qui quittent le pays parce qu'ils n'y ont plus l'emploi de leurs bras, s'ajoutent ceux qui veulent trouver ailleurs une vie plus digne de leurs efforts.

Les départs ne sont freinés que par les nombres limités d'emplois, et aussi de logements, dans les grandes villes.

Il faudrait industrialiser la Bretagne, d'une part pour fixer dans ses villes le trop plein de la population rurale, de l'autre, pour que ces villes assurent aux ruraux restants, comme en Alsace, en Flandre, en Hollande, au Dannemark, en Suisse ... un marché local stable et rémunérateur.

Certaines industries, et en premier lieu, celles à base des produits du sol, pourront naître et se développer en Bretagne. Mais ce ne sera pas, d'ici de longues décades, à l'échelle de ce qu'il faudrait pour y fournir du travail à tous les habitants.

L'émigration bretonne n'est donc pas près de tarir. Elle anémie dangereusement la Bretagne. Du moins y a-t-il lieu de s'efforcer qu'elle soit un bien relatif pour ceux qui s'en vont.

Où vont les Bretons qui partent ? -

Chacun sait qu'on en trouve partout. Parmi ceux qui restent sur le sol français, on doit distinguer les émigrants saisonniers et ceux qui quittent le pays pour un travail permanent. Les premiers viennent faire la moisson, arracher et traiter le betteraves, en Beauce, en Normandie, en Picardie. Eux restent dans l'orbite du pays breton, où ils retournent chaque année en fin de saison avec quelques économies. Cela ne les empêche pas d'avoir leurs difficultés : le travail rude et parfois inhumain, la promiscuité pénible et dégradante dans un inconfort notoire, l'absence d'organisation des loisirs. En France, on ne se soucie guère des travailleurs agricoles, sans doute parce que cet heureux pays n'a pas à être inquiet sur ce qu'il mangera le lendemain.

Les émigrants définitifs sont de loin les plus nombreux. Les uns se fixent dans les campagnes partout où il y a des fermes disponibles, mais la denrée devient rare, même dans cette Aquitaine où des immigrants de l'Europe entière viennent occuper des terres d'où la vie se retire. Les autres, et c'est le courant le plus abondant, s'écoulent vers les villes, surtout Paris, sa banlieue et les ports.

La région parisienne absorbe la moitié des émigrants -

Paris et sa banlieue sont le grand centre d'attraction des Bretons. C'est naturel puisque leurs cinq millions d'habitants en font de loin le plus grand marché du travail en France, en même temps que le siège d'innombrables services et administrations qui dispensent à leurs employés la si précieuse sécurité de l'avenir. Et aussi parce que Paris, où le taux de reproduction de la population est deux fois moindre que dans le reste du pays, dévore ses

habitants à un rythme rapide et doit constamment se ravitailler en main d'oeuvre fraîche.

Et puis, n'oublions pas que le niveau de vie moyen est quatre fois plus élevé dans la Seine que dans le Morbihan, le Finistère et les Côtes du Nord, où il atteint pour les raisons indiquées plus haut les chiffres les plus bas de France. Le Parisien de la rue paraît donc très riche au paysan breton, d'où chez celui-ci une tendance à s'imaginer qu'il suffit de transporter ses pénates à Paris pour s'assurer un standing élevé à plus ou moins brève échéance.

En définitive, ce sont plus de cinq mille Bretons, bon an mal an, soit dix à vingt par jour, et plusieurs dans chaque train, qui débarquent à Montparnasse sans esprit de retour prochain. Cela est regrettable car la région parisienne est surpeuplée et hypertrophiée, mais c'est un fait.

Que deviennent les Bretons dans la capitale ?

La situation des Bretons à Paris et en banlieue -

La situation des arrivants est à certains égards moins tragique qu'elle ne l'a été dans le passé. Si inorganisés qu'ils soient, les Bretons sont maintenant si nombreux à Paris que la plupart des nouveaux venus y comptent un parent ou un ami qui peut leur rendre quelques services. Certains quartiers, surtout en banlieue, ont même acquis une physionomie un peu bretonne qui atténue le dépaysement. Celui-ci est moindre, en outre, depuis que la langue française est connue de tous avant le départ.

Il n'empêche que la plupart des arrivants, le plus souvent démunis d'argent et de toute initiation aux métiers urbains, ont beaucoup de mal à se tirer d'affaire. Le plus grand nombre est contraint d'accepter, comme ouvriers ou comme employés, des besognes de manoeuvres dans les emplois les plus pénibles et les moins recherchés, souvent en concurrence avec les Noirs Africains. Leur salaire assure à peine la subsistance familiale. Ceux d'entre eux, et ils sont légion, qui sont la proie des hôtels meublés, connaissent fréquemment une véritable misère.

Combien de temps dure cette période d'adaptation ? Pour beaucoup elle se prolonge toute la vie. On sait, en effet, combien tout avancement est difficile à l'ouvrier ou à l'employé sans aucun diplôme. Les centres d'apprentissage sont réservés aux jeunes, et celui qui s'embauche pour la première fois après son service militaire a bien des chances, fut-il travailleur et intelligent, de rester toute sa carrière au bas de l'échelle, au détriment de sa valeur humaine et de son utilité sociale.

Bien entendu, il n'y a pas que des manoeuvres dans la colonie bretonne de Paris. Les Bretons jouent, et cela de plus en plus, un rôle éminent dans les milieux dirigeants de la capitale, qu'il s'agisse des professions libérales, de l'industrie ou de la haute administration. Le Breton qui a eu les moyens de s'élever fournit généralement une carrière des plus honorables; la main d'oeuvre bretonne qualifiée est très recherchée par beaucoup d'entreprises et les enfants des immigrants se classent en bon rang dans les écoles de la Seine.

C'est précisé. ent parce qu'il en est ainsi, parce que d'innombrables exemples de cet ordre mettent en évidence la valeur humaine et professionnelle des Bretons émigrés, que l'énorme proportion de ceux-ci qui restent confinés dans des emplois médiocres parait à bon droit excessive et dénote une mauvaise organisation sociale. Il est anormal, inhumain, antiéconomique, que la main d'oeuvre bretonne, faute d'avoir reçu en temps voulu une formation adéquate, soit aussi mal utilisée et doive traverser pour s'élever tant de difficultés parfois insurmontables.

La lutte pour la vie, menée dans des circonstances aussi défavorables fait évidemment des victimes. Pour s'en rendre compte il suffit de compter dans les hôpitaux et les lieux où aboutissent les épaves sociales, les pensionnaires tristement nombreux d'origine bretonne. Et, à cet égard, il faut signaler le cas particulièrement tragique de tant de jeunes filles de chez nous, qui ont imprudemment quitté l'armature du foyer, et dont, trop souvent, les illusions et la belle confiance sont cruellement exploitées.

La masse anormalement élevée des travailleurs bretons en difficulté donne à ceux-ci le droit d'intervenir par les moyens dont ils disposent pour faire respecter leurs intérêts. De même que les syndicats représentent la classe ouvrière vis-à-vis du patronat et des pouvoirs publics, de même les Bretons émigrés devraient disposer d'organismes capables de centraliser l'étude de leurs problèmes vitaux et d'attirer sur ceux-ci l'attention des milieux intéressés, ouvriers, patronaux ou administratifs.

Cela est d'autant plus nécessaire que ces problèmes ont un aspect géographique et des prolongements qui débordent largement le cadre de la région parisienne : c'est, en effet, en Bretagne même qu'il faut rechercher les causes de l'impréparation des travailleurs bretons, et qu'on lui trouvera les remèdes les plus efficaces. Une action coordonnée avec des représentants des Bretons restés au pays est donc indispensable.

Ainsi le problème particulier de l'adaptation professionnelle des travailleurs bretons s'inscrit en fait dans un vaste contexte où interviennent de nombreux éléments spécifiques de l'homme et du sol bretons.

Le tempérament breton -

On a beaucoup écrit sur le tempérament breton, à grand renfort de fines analyses et de détails pittoresques dont tout n'est pas à retenir. Ce tempérament est d'ailleurs très nuancé, et si certains traits sont communs à toute la péninsule, d'autres évoluent remarquablement d'une région à l'autre. C'est dans l'Ouest qu'il est le plus tranché et c'est précisément là que se situent les plus importants foyers d'émigration.

Essayons de fixer quelques dominantes du caractère breton, qui nous aideront à mieux comprendre le comportement des émigrés.

Le trait le plus saillant du Breton moyen, celui qui conditionne la plupart de ses conduites, est probablement sa sensibilité très développée.

Parce que cette sensibilité exagère en lui les résonnances de ses actes et des jugements d'autrui, le Breton est quelquefois un timide, hésitant à se mettr

en avant et facile à entraîner : timidité qu'il surmonte parfois, et alors rien ne l'arrête. La même cause entretient en lui une fierté ombrageuse et une certaine maladresse dans son comportement social.

Parce qu'il attache un grand prix à sa propre estime et à celle des autres, le Breton n'est pas un dilettante, mais au contraire, un actif, un conscientieux. Mais son activité, étant sous le contrôle de sa sensibilité, est facilement affectée par les facteurs psychologiques et risque de baisser quand le moral flanche.

Sous l'effet de son idéal élevé et de sa générosité native, le Breton aime servir, au sens noble du mot et sans trop se préoccuper du profit. Il sert les siens, une cause, un maître. Mais il est exigeant à l'égard de ceux-ci : il lui faut une atmosphère de confiance, de justice et d'humanité. S'il ne les trouve pas il cherche ailleurs, ou bien il se rebelle sans redouter la bagarre. Le Breton, disait Malmanche, est un excellent "serviteur" et un très mauvais "domestique".

Si le Breton est travailleur et dévoué, sa vision des choses, en contrepartie, manque parfois de contour précis dans l'espace et le temps. Il peut ne saisir d'un ordre que l'esquisse. Il lui arrive de promettre plus qu'il ne peut tenir, et alors il s'acharne ou il abandonne, se faisant traiter d'entêté ou de velléitaire.

Enfin le Breton se plie sans goût spécial au rythme mécanique du travail. Il préférerait sans doute les grands coups de collier où l'on fait montre de sa force et que suivent, comme aux champs, des périodes de détente. Il aurait parfois tendance à remettre au lendemain ce qui peut attendre : "Amzer zo" !

En définitive, par sa conscience, son activité, sa droiture morale, son énergie et une bonne habileté manuelle, le Breton peut constituer dans les usines et les administrations un excellent élément. Mais il faut savoir que le Bas-Breton n'est pas toujours facile à mener, surtout pendant les premières années de sa vie industrielle : sa souplesse d'esprit ou de caractère laisse parfois à désirer ; sa franchise peut être maladroite, et il est sujet à des écarts auxquels des chefs avisés devraient être indulgents, car ils n'entament pas l'excellence du fond de sa nature.

Tel est, dans ses grandes lignes, et moyennant mille nuances et exceptions, le travailleur breton. Ce qui frappe dans ce portrait, qui n'est celui d'aucun autre élément humain des bords de la Seine, c'est le besoin très particulier qu'a le Breton d'un climat favorable pour se réaliser et se perfectionner professionnellement et socialement.

Dans son foyer et dans ses loisirs le Breton apporte à Paris des habitudes de vie à la dure qui l'incitent moins qu'un autre à acquérir, quand il en a les moyens, le degré de confort qui fait le foyer agréable. Et puis victime d'une instruction inadaptée à la vie réelle et dispensée dans des écoles où la langue maternelle de beaucoup est ignorée, il n'a souvent qu'une culture rudimentaire d'où il ne peut tirer d'aliénés pour ses loisirs. C'est alors le cabaret qui, dans l'état actuel des choses, joue dans la vie de beaucoup d'émigrés un rôle irremplaçable.

Vers un plan d'action -

Il serait prématuré de conclure cette étude brève et fragmentaire par

....

l'exposé d'un programme d'action. Nous avons seulement voulu souligner qu'il y a en France, au nombre des problèmes régionaux, un problème breton particulièrement actuel, celui d'une émigration disproportionnée, inorganisée, incontrôlée, dirigée surtout vers la région parisienne déjà saturée, où les nouveaux venus sans formation professionnelle n'ont rien à attendre de bon.

Cela n'est pas une découverte: des ouvrages entiers y ont été consacrés; des hommes ont usé leur vie à tenter d'enrayer ou d'atténuer le mal; d'autres sont encore sur la brèche. Mais il faut que cela soit su davantage, et en tout premier lieu des Bretons eux-mêmes, ceux de Bretagne et ceux de la "dispersion".

Ces derniers doivent savoir que leur isolement est à la base de leurs difficultés. La grande masse se tient à l'écart des associations bretonnes existantes, sans doute parce qu'elle n'y trouve pas l'expression de ses besoins très matériels et de ses aspirations au mieux être. La Bretagne, pour beaucoup, c'est le pays où l'on a connu la pauvreté et l'inconfort, c'est le passé dont on veut se détacher pour regarder résolument vers l'avenir: on a choisi Paris une fois pour toutes... Mais on reste un homme breton marqué par la race, et combien on serait plus fort et mieux armé si l'on s'en rendait compte!

C'est en se tenant les coudes sur le terrain professionnel, comme d'autres le font, que les travailleurs bretons s'assureront un meilleur avenir et serviront plus efficacement la collectivité. Le "Secretariat du Travail Breton" se propose d'aider à ce regroupement. Il est ouvert à tous ceux, sans distinction d'origine ni de situation sociale, qui veulent oeuvrer dans l'intérêt du pays pour la promotion de la main d'oeuvre bretonne.

Le regroupement des travailleurs bretons émigrés, et notamment de ceux de la région parisienne, intéresse également au premier chef les Bretons restés en Bretagne. Ceux-ci, en effet, doivent savoir qu'eux-mêmes ou leurs enfants sont guettés par les départs futurs; ils savent aussi que sous le régime actuel c'est à Paris que sont prises les décisions qui engagent l'avenir breton. Il ne doit donc pas leur être indifférent que l'émigration soit ou non un succès ni qu'elle soit bien ou mal orientée, et il importe qu'ils comprennent que l'aménagement de la Bretagne et son indispensable industrialisation dépendent pour une part de l'influence que les Bretons émigrés à Paris auront su mettre au service de la péninsule.

C'est par l'action fraternelle et coordonnée de tous les Bretons, où qu'ils se trouvent, que les intérêts des uns et des autres recevront la considération due au labeur courageux d'une population particulièrement méritante.

P.L.

* Le cahier N° 1 (Novembre 1953) a donné un aperçu sur l'organisation du S.T.B.

Le SECRETARIAT du TRAVAIL BRETON (S.T.B.), 3 Rue du Départ, Paris 14^e, sollicite tous les concours, avis et suggestions.

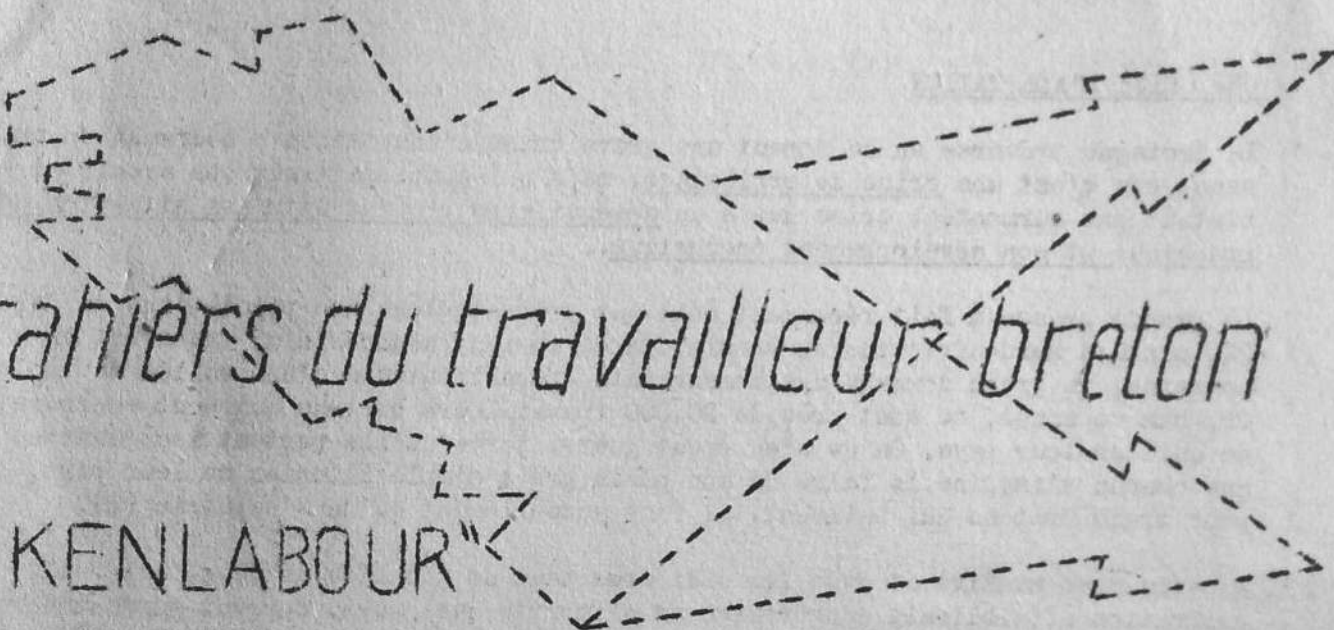
Permanence tous les samedis de 14 à 17 heures.

Cotisation mensuelle 50 Fr ou annuelle 500 Fr

C.C.P. 9902 06 Paris.

Numéro 3/4

Juillet 1954



cahiers du travailleur breton

"KENLABOUR"

SOMMAIRE

L'AVENIR INDUSTRIEL DE LA BRETAGNE

PAR P. L.

ECHOS - NOUVELLES

Prix du cahier: 30 francs .

Abonnement à 6 cahiers : 150 francs.

SECRETARIAT DU TRAVAIL BRETON

C.C.F. PARIS : 9902-06

5, Rue du Départ- PARIS (14^{ème})
(Maison de la Bretagne -)

L'AVENIR INDUSTRIEL DE LA BRETAGNE

par P.L.

UNE CRISE D'ADAPTATION (1)

La Bretagne traverse en ce moment une grave crise d'adaptation : heureuse en un sens, car c'est une crise de croissance; mais qui compromettrait son avenir si elle n'était pas surmontée; crise due à un déséquilibre profond entre sa situation démographique et son développement économique.

La grande presse a fait récemment écho aux protestations des populations du Gard : 200 mineurs nord-africains du bassin d'Alès étaient menacés d'un transfert en Lorraine, au grand dommage des commerçants et cultivateurs d'une vallée cévenole. Or, chaque année, ce sont près de 20.000 travailleurs bretons qui sont contraints de quitter leur pays. On ne s'en émeut guère, parce qu'ils partent isolément et que chacun s'imagine le faire de son plein gré : simple illusion de leur part, car pour trois Bretons qui naissent, il faut actuellement qu'un s'expatrie (2).

À cette dose massive et avec les médiocres taux de natalité actuels, une telle émigration affaiblirait dangereusement n'importe quel pays. On peut se demander si de vastes régions de la Bretagne ne sont pas en train de suivre l'évolution de nombreux terroirs français qui se sont vidés au point que même l'agriculture y est moribonde, terroirs définitivement perdus pour l'économie nationale.

LES CAUSES DE LA SITUATION ACTUELLE

Les Bretons quittent leur pays parce que la terre ne peut plus leur y assurer le niveau de vie auquel aspirent légitimement des travailleurs du XXe siècle, et parce qu'ils ne trouvent pas chez eux d'emplois urbains ou industriels en nombre suffisant pour retenir l'excédent de main-d'oeuvre agricole.

La Bretagne n'a pas toujours été aussi dépourvue : au temps où l'industrie était encore au stade artisanal, elle était réputée en Europe pour ses mines, ses forges, ses constructions navales, ses papeteries, ses salines et ses tissages. Nantes était en 1710 le second port d'Europe. Toutefois nos industries donnaient déjà au XVIIIe siècle des signes d'affaiblissement : à l'écart des grandes voies terrestres et fluviales, notre pays dépendait pour son développement du commerce maritime et d'exportation, auquel les guerres incessantes avec l'Angleterre avaient porté des coups très rudes.

(1) - Beaucoup des matériaux de cette étude sont empruntés aux travaux de M. Y. POUPLINOT et notamment à "LA BRETAGNE CONTEMPORAINE", édition Ker-Vreiz.

(2) - D'après une enquête récente dans le Poher, Plouguer pourra retenir seulement 15 jeunes sur 25, Collared 100 sur 153, Spézet à peine 100 sur 210, Plouyé 98 sur 156, Landeleau 75 sur 148 (DIALOGUES-OUEST, Décembre 1953).

Vint ensuite la période de la Révolution et de l'Empire, glorieuse mais aussi néfaste peut-être pour la Bretagne que celle des invasions normandes, qui vit ce pays pendant plus de vingt ans en proie aux guerres civiles et étrangères, à l'insécurité, aux réquisitions, à la chasse aux réfractaires, à l'antagonisme idéologique entre villes et campagnes, et qui le laissa épuisé, morcelé et privé de son ancienne armature administrative : cela au moment précis où naissait le monde nouveau de la houille, des machines, de la grosse industrie, de la course à l'enrichissement. La Bretagne prenait le départ dans les plus mauvaises conditions : pour mieux dire elle ne le prit pas du tout. Ses industries, à quelques exceptions près, (Nantes, Fougères), poursuivirent leur décadence, pendant que sa paysannerie s'isolait de la vie du siècle : un pays jadis réputé pour son dynamisme prenait figure de "terre du passé".

Le dynamisme ancien n'était pourtant pas éteint, et l'évolution de la Bretagne se distinguait sur un point essentiel de celle de nombreuses provinces françaises dont les industries locales avaient, elles aussi, succombé. Là, le déclin des fabriques et l'exode qui en était résulté avaient engendré la dépopulation, et l'agriculture même y manquait de bras. En Bretagne, au contraire, les paysans firent confiance à la vie, s'accrochèrent au sol en le transformant par un intense effort de défrichement, et, malgré la stagnation urbaine, la population s'accrut de 50 % au cours du XIXe siècle.

La Bretagne possède actuellement une des plus denses populations rurales de l'Ouest Européen, avec des taux dépassant 200 habitants au km² en certains points des côtes et ne tombant jamais au dessous de 40 dans les cantons les plus déshérités de l'intérieur (1). Mais les produits d'un sol qui n'est pas naturellement des plus fertiles, produits dont l'écoulement est gêné en outre par l'éloignement des centres de consommation, ne suffisent pas à assurer à cette population, malgré un travail acharné, un niveau de vie comparable à celui qu'elle sait exister ailleurs. D'où l'émigration intense à laquelle nous assistons actuellement, rançon d'un siècle d'absentéisme industriel.

Les conditions ne sont plus les mêmes aujourd'hui : à l'âge de la houille, créatrice des grandes concentrations industrielles, a succédé celui de l'électricité disponible partout. La Bretagne, avec sa nombreuse population maintenant assoiffée de progrès, serait en bien meilleure position si un nouveau départ était à prendre. Malheureusement, l'économie française du XXe siècle est restée largement cristallisée sur ses positions du XIXe. Comme l'eau va à la rivière, hommes et capitaux continuent à être drainés vers les régions surindustrialisées.

Les pouvoirs publics sont indifférents à ces migrations. Les entreprises, pourvu qu'elles trouvent de la main-d'oeuvre, ne se préoccupent guère de savoir d'où elle vient, ni quel déracinement en lui fait subir.

Se rend-on compte que l'exode forcé de 200 000 travailleurs bretons en dix ans, rapporté à l'échelle russe, correspondrait à un déplacement de population de quinze millions d'habitants ?

(1) A titre de comparaison, ce taux ne dépasse pas 30 dans la riche plaine de Beauce.

INDUSTRIE ET EQUILIBRE ECONOMIQUE

L'implantation d'une usine dans un pays agricole à population excédentaire concourt de multiples façons au mieux-être général.

En premier lieu, une partie de la masse d'argent qui quitte chaque année le pays pour l'achat de produits manufacturés y reste sous forme de salaires et de bénéfices, qui sont ensuite réabsorbés par les campagnes ou réinvestis en équipements nouveaux.

En second lieu, des travailleurs qui auraient émigré sont retenus au pays. Or, un Breton qui s'en va est doublement perdu pour l'économie bretonne, qui a eu la charge financière de le mener jusqu'à l'âge adulte : il est perdu à la fois comme producteur et comme consommateur, et la seconde fonction est non moins utile que la première. Une agriculture prospère et stable exige en effet un important marché de consommation locale, où elle puisse vendre ses produits avec sécurité et sans que les bénéfices passent en frais de transports et d'intermédiaires. C'est ce marché urbain rapproché qui a fait la prospérité des agricultures flamande, hollandaise, danoise, alsacienne, etc..., et qui manque au paysan breton.

Par ailleurs, la rareté des industries locales prive presque entièrement la population bretonne de certains de ses meilleurs éléments. En particulier, sauf dans la région nantaise, tout Breton qui reçoit une culture scientifique est pratiquement condamné à s'expatrier, et ce départ des techniciens entretient l'état de sous-développement du pays.

Conséquence non moins grave, l'exode des hommes s'accompagne de celui de l'argent : non seulement l'avoir des émigrants mais aussi les capitaux libres, dont la quasi-totalité est aspirée hors du pays par la succion des emprunts d'Etat et l'attrait des valeurs de grande classe.

Enfin, même et surtout au stade actuel où une forte émigration est inévitable, la création d'une usine est encore utile en fournissant des possibilités locales d'apprentissage et de formation professionnelle, et en permettant ainsi à des émigrants de partir formés à un métier urbain : ce qui leur évitera des désillusions et des souffrances dans leur nouveau lieu de travail et accroîtra leur rendement sur le plan général de l'économie.

On reproche souvent au développement industriel de s'accompagner d'une plus grande sensibilité aux crises économiques. Mais si la crise est générale l'ouvrier l'aurait éprouvée aussi dans la grande ville lointaine ; et, si elle n'affecte que les entreprises locales, il émigrera du moins avec un métier en main : l'usine locale aura constitué un relais utile entre la ferme et les grands centres industriels.

On retiendra cependant que la création d'une usine doit s'accompagner d'études préalables du marché, études que l'entreprise, première intéressée, ne manquera d'ailleurs pas de faire. Un plan général d'industrialisation devra se préparer avec un soin encore plus grand, avec le concours de responsables locaux et régionaux. On prendra soin de grouper des usines d'activités assez différentes pour ne pas être soumises aux mêmes crises, et de les établir dans des localités disposant d'un marché de assez abondant pour assurer le recrutement et une suffisante mobilité de l'emploi.

Ceci dit, toute personne ayant le souci de l'intérêt général doit se convaincre qu'il n'est pas aujourd'hui de plus grand service à rendre à la Bretagne que d'aider à la doter de moyens de travail.

BILAN ACTUEL DE L'INDUSTRIE BRETONNE

Donnons quelques chiffres :

La Loire Inférieure rassemble 50 % du total de l'industrie bretonne : c'est le seul département breton bien équilibré.

Le niveau industriel des quatre autres départements est environ quatre fois plus bas que la moyenne française.

Notre principale industrie est celle des métaux, concentrée pour les neuf dixièmes entre Nantes et Saint-Nazaire : elle distribue 34 % des salaires totaux. Ensuite viennent les carrières et le bâtiment (28 %), artificiellement gonflés par la reconstruction de Brest, Lorient, Saint-Malo, Rennes, Nantes et Saint-Nazaire ; puis les industries alimentaires (11 %), les transports (7 %), l'énergie (5,5 %), le cuir (5 %) concentré à Fougères, le bois (4 %), le textile (2,5 %) jadis la grande industrie bretonne, la chimie (2 %), la pêche industrielle de Saint-Malo et de Keroman (1 %), etc...

Les usines les plus importantes de la région nantaise sont les chantiers de Penhoët (6.300 personnes), de la Loire (5.000) et de Bretagne (3.500), les forges de Basse-Indre (3.600), les Ateliers des Batignolles (2.000), Brandt (1.500), Lefèvre-Utile (1.500), Pontgibaud, les constructions aéronautiques de Bouguenais, les raffineries Say et de Chantenay, etc...

En dehors de la région nantaise, avec les arsenaux de Brest (7.500) et Lorient (3.500), on peut citer les Forges d'Hennebont (1.800) et l'Imprimerie Oberthur à Rennes (1.000). On descend ensuite à des usines plus petites, métallurgie de Saint Brieuc, tabac de Morlaix, poudrerie des Ponts de Buis, papeteries de l'Ellé et de Belle Isle en Terre, machines agricoles de Chateaubriant et Guingamp, chaussures de Fougères et conserveries de la côte atlantique, faïenceries, etc...

Ajoutons que beaucoup de ces usines ne sont bretonnes que par leur situation géographique et le recrutement de leur personnel : les cinquante affaires les plus importantes de Bretagne n'ont que 22 % d'administrateurs bretons, dont 21 % sont nantais. Ce dernier chiffre doit donner à réfléchir à ceux qui prétendent exclure la Loire Inférieure de la Bretagne, au mépris de l'histoire, de la géographie, de l'économie et du simple bon sens.

Tel est le bilan, assez médiocre, de notre situation industrielle actuelle. A regarder de près, on constaterait cependant que nombre de nos industries se situent en très bonne place sur le plan de la compétition française et même mondiale. C'est le cas de la construction navale, des industries alimentaires, de la papeterie, de la chaussure et de diverses fabrications mécaniques : c'est dire que la main d'œuvre bretonne est capable de se mesurer avec celles des autres régions.

Mentionnons aussi que la stagnation et les crises qui sévissent en France ne nous épargnent pas. Signalons à cet égard la situation difficile de Fougères, où 20.000 personnes vivent d'une industrie unique et particulièrement touchée. Et ne négligeons pas la petite industrie-témoin de l'iode, qui fait vivre des centaines de familles de goémonniers vouées sans elle à l'émigration, et qui subit une guerre impitoyable de la part d'un trust à ramifications internationales acharné à la ruiner avant qu'elle ait pu mener à bien son effort de modernisation.

Si les pouvoirs publics reconnaissent l'intérêt social d'une industrialisation de la Bretagne, il faudrait qu'ils commencent par soutenir les entreprises existantes ou par favoriser la création sur place d'activités de remplacement.

TOUTES LES CONDITIONS D'UNE LARGE INDUSTRIALISATION NE SONT PAS ENCORE REUNIES

Une usine exige de la main-d'oeuvre, des matières premières, de l'énergie, des dirigeants, des capitaux et des débouchés. En régime libéral il faut en outre avoir des prix assez bas et les reins assez solides pour affronter la concurrence et tenir pendant les crises.

Passons sommairement en revue ces divers aspects de la question :

Main-d'oeuvre

La Bretagne n'en manque pas, puisqu'elle en exporte. Mais cette main-d'oeuvre ne se trouve pas toujours sur les lieux de travail et des problèmes de logement se posent souvent. En outre, sa formation technique est fréquemment faible ou nulle : le développement de l'enseignement professionnel est actuellement le besoin le plus impérieux de notre pays. Une fois formé, les employeurs s'accordent à reconnaître la valeur de l'ouvrier breton, consciencieux, endurant, tenace et capable d'atteindre une excellente habileté.

Nos cadres, on l'a vu, sont décimés par l'émigration, mais beaucoup d'expatriés reviendraient au pays s'ils y trouvaient des emplois appropriés.

Matières premières

La Bretagne a du fer, mais sans moyens de l'exploiter; de vastes gisements de kaolin qu'elle exporte à l'état brut. Elle a surtout ses richesses agricoles et maritimes, sur lesquelles pourraient se greffer des activités industrielles intéressantes. Son sol produit les meilleurs lins de France, mais c'est en Normandie et en Flandre qu'ils sont filés.

Au total, nos ressources naturelles dans le domaine industriel sont médiocres : pas plus, cependant, que celles de divers pays de superficie comparable et qui ont su, grâce à leur volonté et à un régime économique adapté, se créer d'importantes industries de transformation.

Energie

La Bretagne n'a presque pas de houille et possède très peu d'énergie hydraulique. Sauf pour le pétrole que Donges nous fournit à assez bon compte, elle doit importer la quasi-totalité de sa consommation énergétique à des prix supérieurs à la moyenne française. Cela lui interdit les industries grosses consommatrices de courant, comme

l'électrochimie, mais gêne peu les nombreuses industries de transformation dans lesquelles le coût de l'énergie intervient pour une très faible part des prix de revient.

Ajoutons que l'aménagement d'une gigantesque centrale marémotrice dans la baie de Cancale-Granville, s'il se réalise, améliorera la situation énergétique de la région : mais les travaux s'étaleront sur un quart de siècle.

Dirigeants

La Bretagne, en dehors de la région nantaise manque de traditions industrielles. Elle a peu de ces familles, si nombreuses en Flandre, qui, de père en fils ou gendre, exploitent des entreprises et en créent de nouvelles. D'où la nécessité d'un contact étroit entre Nantes et l'ensemble de la Péninsule. Cela ne suffira sans doute pas, et le développement de l'industrie en Bretagne nécessitera comme par le passé des concours extérieurs. Serait-il possible d'envisager dans l'avenir une sorte d'entente à bénéfices communs avec une région française ou européenne à économie complémentaire, c'est-à-dire surindustrialisée, qui apporterait les premiers dirigeants et les capitaux de démarrage pendant que la Bretagne fournirait son sol et sa main-d'oeuvre ?

Débouchés

La Bretagne est assez à l'écart des grands centres de la consommation française, ce qui, s'ajoutant à l'éloignement des matières premières, l'handicape pour certains produits lourds. Dans une économie européenne, le développement des transports maritimes internationaux améliorerait sa position.

Les nouvelles usines qu'on construirait dans le pays disposeraient d'un matériel moderne à bon rendement; en revanche, leur exploitation serait grevée de frais d'amortissement assez lourds. En outre, la productivité d'une main-d'oeuvre d'origine paysanne ne rejoindrait pas immédiatement celle des régions traditionnellement industrielles.

Chaque cas demanderait un examen particulier. Il existe à coup sûr des possibilités de développement intéressantes dans de vastes domaines; mais on ne doit pas se dissimuler qu'à une époque de stagnation de l'industrie française, une industrialisation massive de la péninsule bretonne se heurterait à de gros intérêts et aurait à affronter une concurrence très âpre.

Financement

Les sources auxquelles pourraient faire appel de nouvelles industries bretonnes sont les capitaux privés, les crédits bancaires, les fonds publics et les disponibilités des grandes affaires existantes.

L'apport de capitaux bretons aurait le grand avantage de conserver dans le pays la gestion et les bénéfices des entreprises fondées. Mais la part de ces capitaux qui ne s'investit pas dans l'agriculture a pris l'habitude de s'évader en fonds d'Etat ou en valeurs de classe internationale. Pour déclencher un mouvement de retour, il faudra leur assurer des avantages fiscaux ou la garantie d'organismes régionaux encore à créer.

Les banques joueront à coup sûr un rôle indispensable; mais on sait que la presque totalité du crédit est concentrée à Paris, d'où l'on domine de très haut les intérêts régionaux. On sait aussi que les grands établissements de crédit ont une tradition hostile à la petite et à la moyenne industrie.

L'Etat, qui avait ignoré la Bretagne dans son premier plan de modernisation et d'équipement, lui accordera une petite place dans le second. Mais notre part sera infime sur le plan industriel, et, même en tenant compte des crédits pour l'agriculture, le total sur lequel nous pouvons compter est loin d'être en proportion du chiffre de notre population. Etre arbitre, pour l'Etat, c'est le plus souvent cristalliser, sinon renforcer les situations acquises.

Quant au financement par la grande industrie, il se heurte en ce moment à des difficultés spéciales en raison de la stagnation que connaissent de nombreuses branches d'activité. En outre, les entreprises sont naturellement attirées par les centres existants, où elles trouvent une main-d'oeuvre formée et abondante qui se loge généralement par ses propres moyens. L'industrie suit en pareille matière la loi du moindre effort, et il faudra des impulsions pressantes et des avantages financiers certains pour l'amener à se déplacer vers l'Ouest.

Dans ce domaine, l'appui des pouvoirs publics est essentiel. Nous devons reconnaître que la préoccupation des facteurs humains commence à s'introduire dans certaines administrations. Citons, en particulier, les efforts déployés par la Direction de l'Aménagement du Territoire, dans la limite des pouvoirs qui lui ont été attribués, pour améliorer la répartition régionale des activités économiques. C'est à eux et à ceux du C.E.L.I.B. et des municipalités que nous devons quelques réalisations comme la zone industrielle de Rennes, où l'usine Citroën doit occuper 5.000 travailleurs.

Mais ces réalisations sont très limitées et les moyens mis en oeuvre notoirement insuffisants. Le transfert d'usines existantes dans des zones non encore développées industriellement est d'ailleurs une opération trop compliquée et trop onéreuse pour qu'on puisse songer hors de la menace d'une catastrophe imminente. Les conditions sont plus favorables quand il s'agit d'un développement de la production entraînant la création d'usines nouvelles, mais la période actuelle ne s'y prête guère en raison de l'étroitesse et de la saturation du marché français.

DES COMMENTAIRES QUI S'IMPOSENT

Telle est, dans ses grandes lignes, la situation actuelle de la Bretagne à l'égard des facteurs et des forces qui conditionnent le développement économique d'un pays.

Le bilan n'est pas très favorable : il est cependant loin d'être nul.

La Bretagne se prête aussi bien à l'industrie que n'importe quelle autre région : pas à toutes les industries, mais à un nombre suffisant pour sa prospérité. Elle a conservé l'élément le plus indispensable : des hommes. Mais elle a à rattraper un retard d'un siècle. Faut-il admettre que les jeux ont été faits une fois pour toutes au temps de Louis Philippe, et que les progrès des techniques n'y peuvent plus rien changer ?

Les obstacles à notre redressement ne sont pas d'ordre naturel : ils tiennent largement à un système économique désuet, fondé sur l'individualisme et sur la soumission de l'homme à l'argent. Dans le grand cadre français indifférencié, sans aucune protection des collectivités ni des économies locales, il s'est passé sur le plan des régions ce qui s'est passé sur le plan des classes sociales : les riches se sont encore enrichis et les pauvres appauvris. L'ouvrier prolétarisé a fini par prendre conscience de son oppression latente et a conquis de haute lutte certains droits essentiels. Les provinces anesthésiées par une aveugle centralisation, au point de ne pas même sentir leur sang qui s'écoule, sont-elles encore capables de réagir ?

Le mal, hélas, est ancien : Montesquieu écrivait déjà en 1740 : "Il n'y a en France que Paris et les provinces éloignées, parce que Paris n'a pas eu encore le temps de les dévorer". Et Tocqueville ajoutait tristement qu'en 1789 : "Paris avait achevé de dévorer les provinces".

Tous les grands intérêts français sont régis depuis Paris, c'est-à-dire par des déracinés qui ont réussi ; et qui ne conçoivent donc pas - eux qui pensent y avoir gagné - ce que perd l'homme à rompre avec son milieu naturel. L'abandon des terres d'une exploitation difficile, la reconversion de la main-d'oeuvre et son transfert dans des centres lointains ne sont pour eux que les étapes nécessaires d'une mise en ordre de l'économie française. Ils jouent avec les réserves de vie du pays aussi inconsidérément que ces Américains qui ont gâché comme à plaisir les terres arables du Middle West. C'est à peine si les plus avertis commencent à percevoir les causes profondes de l'atonie d'une France qui, en un siècle, a laissé retourner en friche une étendue de sol trois fois plus vaste que l'Alsace Lorraine.

Notre Bretagne, cependant, a encore de la sève. Elle n'était pas entièrement "dévorée" en 1789 et manifesta à cette époque des réactions puissantes et originales. Et nous la voyons aujourd'hui donner des preuves d'une vitalité indéniable et conquérante. Autant de raisons de penser qu'elle parviendra à opérer son redressement, mais pour cela elle devra surtout compter sur elle-même.

UNE ACTION NECESSAIRE

Notre meilleure chance serait à coup sûr l'avènement d'un régime qui mettrait l'homme au dessus de l'argent et prendrait pour mot d'ordre : "Là où il y a de la vie, nous créerons du travail".

L'instauration d'un tel régime ne dépend pas que de nous. Mais elle requiert de nous un effort énergique et persévérant, nous qui y sommes les premiers intéressés et dont la situation est malheureusement minoritaire : la France étant plutôt un pays de centres industriels et de campagnes sous-peuplées. Même les plus "provinciaux" des hauts fonctionnaires paraissent accorder plus d'intérêt à une reconversion agricole spectaculaire du Midi méditerranéen, touché par la mévente du vin mais moins méritant que la Bretagne à bien des égards, qu'à l'implantation chez nous d'activités industrielles : et c'est encore l'agriculture bretonne qui risque de faire une partie des frais de cette reconversion.

On nous aidera dans la mesure où nous nous aiderons : l'Etat-providence agit à cet égard comme la Providence tout court.

Même sous le régime actuel, la Bretagne encore mal réveillée est encore loin d'avoir épuisé ses possibilités, et sa stagnation tient aussi bien à notre peu de souci de nos intérêts qu'aux déficiences de ce régime. Nous devons regretter que la grande presse imprimée en Bretagne - nous n'oserions l'appeler presse bretonne - n'ait pas joué en la matière son rôle naturel d'information de l'opinion publique, et que les responsables d'intérêts bretons aient attendu si tard pour coordonner - bien imparfaitement - leurs actions.

Le capitalisme libéral a écrasé la plupart de nos petites industries et ne leur permettrait pas de revivre sous leur forme ancienne. L'Etat dirigiste favorise d'ailleurs lui aussi la concentration financière, qui est souvent une condition de stabilité et d'efficacité : il soutient des grosses entreprises et accorde des avantages fiscaux aux sociétés qui fusionnent. Mais il existe des moyens de combiner des groupements à large base financière et à vaste marché avec une formule d'ateliers autonomes, spécialisés et relativement dispersés.

Il faudrait que les responsables et les représentants des intérêts bretons, soutenus par un très vaste mouvement d'opinion et en s'appuyant sur la dynamique région nantaise, s'unissent pour prendre en mains la question cruciale du développement industriel de la péninsule, examinent les formules les plus appropriées de groupements de production, recherchent les conditions et garanties nécessaires pour attirer les capitaux, étudient les débouchés sans perdre de vue la possibilité d'un futur marché européen, préparent un plan objectif et concret de développement progressif, coordonnent enfin tous leurs moyens d'action pour défendre leurs conclusions devant les pouvoirs publics et obtenir de ceux-ci les mesures et les concours nécessaires.

Cela nécessitera le sacrifice de l'individualisme et de l'esprit de clan, l'abandon de certains égoïsmes personnels ou locaux, l'instauration parmi nous de ce climat humain que nous voudrions voir s'établir à l'échelle française et européenne et qui serait le meilleur atout de notre économie.

Est-ce impossible ? On n'a encore jamais essayé... Quelle campagne de presse a jusqu'ici préparé les voies ?

En tout cas, l'enjeu en vaut la peine : il s'agit peut-être de l'avenir de plusieurs générations bretonnes - la situation actuelle n'est-elle pas une séquelle d'un recul consommé depuis plus d'un siècle ? Une fois l'Europe faite, avec des organismes plus lourds encore que ceux qui nous régissent aujourd'hui et une tendance encore accrue au maintien des situations acquises, il risque d'être trop tard pour faire de la Bretagne, selon le mot de M. Philipponneau, un pays qui exporte ses produits au lieu de perdre ses hommes.

QUELQUES CLOUS A ENFONCER

1. L'implantation d'industries en Bretagne est nécessaire à son équilibre économique : tout atelier qu'en y ouvre sauve des foyers de l'émigration, crée un noyau de formation professionnelle et accroît le bien-être des ruraux avoisinants.

2. La création d'entreprises rentables est possible dès à présent à une échelle modérée dans diverses branches d'activité comme l'industrie légère mécanique ou électrique, les matériaux nouveaux et tout ce qui touche aux produits du sol et de l'océan.
3. Une extension appréciable de l'industrie en Bretagne suppose un vaste mouvement d'opinion et une tension des énergies de la population : nous avons à reconquérir des positions perdues. Quels que soient nos mérites et la sympathie qu'on peut avoir pour nous en haut lieu, nous n'aurons rien que nous n'aurons demandé de façon pressante.
4. Le développement de la Bretagne exige la coopération de Nantes. Le C.E.L.I.B. et le Comité d'Aménagement de la Région Nantaise, dans l'intérêt commun des populations représentées, doivent fusionner ou coordonner étroitement leurs actions.
5. Une étude approfondie des possibilités de développement et des mesures à prendre pour les réaliser doit être entreprise en Bretagne même, avec le concours des responsables des activités locales, de spécialistes, de techniciens et de financiers, dans un esprit d'union et de service public, avec des moyens à la mesure des intérêts en jeu.
6. L'industrialisation ne résoudra qu'à long terme le problème démographique breton. L'émigration continuera longtemps au rythme actuel à moins d'événements imprévisibles, et il est donc essentiel de l'orienter et de l'organiser, sans négliger de faire connaître aux candidats les risques qu'ils encourent. Il faut qu'on comprenne qu'un paysan qui quitte sa terre pour devenir manoeuvre à perpétuité à Javel, c'est autre chose qu'un "changement de résidence". Il ne faut plus faire semblant de croire que le cultivateur chassé de chez lui par une mauvaise répartition des activités économiques part de son plein gré et n'a qu'à se débrouiller seul.

C'est un autre problème que celui de l'industrialisation, mais qui doit être pris en mains par les mêmes méthodes. Dans les deux cas, la même question se pose :

Alors qu'on parle des "richesses" d'un pays en fer, en houille ou en blé, jusqu'à quand l'abondance en hommes sera-t-elle génératrice de pauvreté et de gaspillage ?

P.L.

NOS AMIS

An Aotrou hag an Itron CHERITEL a gemenn gant tristidigezh eo marvet o mab JOEL, oadet a beder sizhun, d'an 10 a viz Gouere 1954

Hor gourc'hemennou kalonek a gengañv.

NIVEAUX DE VIE 1953

Moyenne française: 100. En tête Seine (179), Alpes Maritimes (138), Bouches du Rhône (134), En queue Côtes du Nord (55), Finistère (49), Vendée (46), Morbihan (40), Corse (30). A noter que le Nord est à 79 et le Pas de Calais à 67, contre 120 dans l'Yonne et l'Eure et Loir.

Le travail paie...

UNCOMITE INTERMINISTERIEL S'EMEUT

Le Comité Interministériel Permanent des Etudes Economiques sur le Marché de l'Emploi s'est ému (7.12.53) de "la mauvaise répartition des activités économiques sur l'ensemble du territoire", et notamment de "la rareté de ces activités, soit dans des régions à forte densité de population, soit au contraire dans des régions où la population déjà peu nombreuse tend à émigrer faute d'emploi".

Constatant que "la main d'oeuvre ainsi disponible se voit contrainte, à son corps défendant, de rechercher du travail dans des agglomérations déjà surpeuplées, où son afflux pose des problèmes pratiquement insolubles", situation qui "ne tendra qu'à s'aggraver en aggravant le déséquilibre social, démographique et économique de la France", il réclame "pour chaque région un maximum d'activités industrielles" grâce à un programme de crédits et d'aménagements fiscaux, joint à la possibilité pour les pouvoirs publics de refuser toute installation nouvelle ou extension importante dans les agglomérations congestionnées.

Puisse ce voeu être suivi de réalisations! Mais doit-on mettre sur le même pied les zones à forte pression de population agricole et les zones dépeuplées? Dans ces dernières l'établissement inconsidéré d'industries aggrave souvent, au lieu de l'enrayer, la désertion du sol.

UN JUGEMENT CINQUANTENAIRE

"La Basse Bretagne est un pays riche d'avenir et de forces jusqu'ici inemployées ou mal employées..... Sa population, si dense pour une région agricole, ne sera pas trop nombreuse le jour où le sol et la mer seront exploités comme ils doivent l'être; le peuple armoricain pourra s'accroître encore." (C. VALLAUX, 1905)

Depuis le jugement du géographe Camille VALLAUX dans son célèbre ouvrage sur la Basse Bretagne, jusqu'en 1936, la Bretagne a perdu 200 000 habitants.

L'ASSEMBLEE GENERALE DU S.T.B.

Le Secrétariat du Travail Breton a tenu sa première assemblée générale le 26 juin, à KER-VREIZ. Une intéressante discussion suivit le rapport de M. L. GUILLEUX, secrétaire général sortant, et permit de poser les bases de l'action du S.T.B. au cours du prochain exercice. Des sections spécialisées furent mises sur pied (propagande, enseignement professionnel), et la parution d'un bulletin périodique d'action fut envisagée. Il fut ensuite procédé à l'élection du Comité Directeur qui prend la suite du Bureau provisoire. La cotisation annuelle sera 500 fr.

QU'EN PENSER, EN TANT QUE BRETONS ?

Le plan Mendes-France prévoit la généralisation de la liberté des échanges, entraînant l'abaissement obligé des prix agricoles et industriels au niveau de la concurrence étrangère. Le "Progrès de Cornouaille" commente ainsi (31.7.54):

"Cette concurrence, un grand nombre d'entreprises, et d'exploitations agricoles, ne pourront pas la supporter.... La seconde clé du Plan est la "reconversion" de ces entreprises ou exploitations. Celles qui pourraient tenir moyennant une modernisation de leurs équipements recevraient les crédits et les prêts nécessaires à cet effet; les autres seraient dirigées vers d'autres activités, ou bien seraient purement et simplement fermées, après rachat par l'Etat.

"Les auteurs du Plan supposent que les entreprises restantes pourraient produire - et vendre - beaucoup plus en vendant moins cher. Les bénéfices de ce surcroît de production seraient principalement réservés aux ouvriers, dont l'augmentation des gains serait liée à celle de la productivité."

Il n'est absolument pas question là dedans - à moins que l'analyse ne soit incomplète - de la recherche d'un équilibre économique régional. Certaines de nos industries, déjà en nombre insuffisant, ne seront-elles pas parmi les sacrifiées? Sont-ce les mines de Lorraine qui recueilleront nos ouvriers ?

Fermeture d'usines, augmentation des moyens mécaniques des autres, cela veut dire diminution au moins momentanée des besoins de main d'oeuvre. Et le chômage atteint surtout la main d'oeuvre non qualifiée, si souvent bretonne...

UN EXEMPLE DE "PLANIFICATION LOGIQUE"

Extraits d'un exposé de M. l'Inspecteur Général BOUTET, Directeur du Corps des Ponts et Chaussées, devant le Ministre des Travaux Publics, le 8 juin 1945 (Mémoires de la Sté des Ingénieurs Civils, 98e année, p. 154) :

"Le programme de reconstitution des ports maritimes français fait une place à part aux ports de pêche.

"En effet, un seul port français, celui de Lorient, était en 1939 muni d'un équipement en rapport avec l'importance de la pêche pratiquée par sa flotille..... Le port de Boulogne, au contraire, était équipé dans des conditions peu commodes et peu satisfaisantes. Or la Direction des Pêches Maritimes se propose d'en faire un grand port de pêche moderne, le plus beau peut-être d'Europe.....

"En dehors de ces travaux de première importance, on envisage des améliorations importantes dans les autres ports de pêche tels que Dieppe, Fécamp, Les Sables

d'Olonne, La Rochelle, Arcachon."

M. BOUTET sautait d'un pied léger par dessus notre péninsule... Ce n'est pas qu'il l'oubliait, cependant. Lisez plutôt la suite:

"En outre, malgré l'intérêt économique évident que présenterait la concentration des moyens affectés à la pêche dans un petit nombre de ports judicieusement choisis (sic), le Ministère des Travaux Publics sera conduit à maintenir un assez grand nombre d'installations plus petites, dispersées dans les régions où se recrutent traditionnellement les inscrits maritimes, afin d'éviter que la disparition du métier de pêcheur ne vienne compromettre le recrutement des équipages de la Marine de Commerce et de la Marine de Guerre.

Rien ne manquait à cette belle construction de l'esprit, pas même l'exposé des motifs...

ENCORE UN VIEUX JUGEMENT

"Ce qui leur manque (aux ouvriers bretons), ce n'est ni l'aptitude, ni la volonté; ce sont les moyens et l'occasion. Je crois même que peu de races sont aussi propres aux travaux de la grosse industrie, car peu de races ont à un aussi haut degré la vigueur, la patience, l'esprit de combinaison, et surtout cette espèce de raideur musculaire et d'insensibilité physique qui rend le travailleur infatigable à la peine. Aussi, toutes les fois qu'une circonstance est venue aider à la manifestation des dispositions manufacturières de l'esprit breton, on les a vu se faire jour de la manière la plus éclatante."

(E. SOUVESTRE, Les Derniers Bretons, Revue des deux Mondes, vers 1835)

UN OUVRAGE QU'IL FAUT AVOIR LU

"LA BRETAGNE CONTEMPORAINE: 1789-1914", par Yann POUPINOT: Envoi franco contre 300 fr à adresser à KER-VREIZ, 43 rue Saint Placide, Paris VIe, C. C. P. Paris 53.56-83.

DES OUVRAGES DE BASE

"DECENTRALISATION ET PROGRES TECHNIQUE", par J. F. GRAVIER, Editions du Portulan, Paris.

"L'EMIGRATION BRETONNE: OU VONT LES BRETONS", par l'abbé E. GAUTIER, 152 Boulevard de la Gare, Paris XIIIe.